

VIGY

HESSANGE

le mag

ÉDITO



Chères habitantes, chers habitants,

Le printemps s'installe doucement et nous avons la chance d'avoir une nature luxuriante à quelques pas de nos domiciles pour en profiter. Cette nature est protégée officiellement en faisant partie du **site inscrit de la Canner**, reconnu entre autres pour ses qualités paysagères. Je vous invite à la parcourir grâce à nos sentiers balisés et entretenus par **les bénévoles de l'association Rand'Haut Chemin**.

Le printemps est aussi synonyme pour une municipalité de bilans et de prévisions budgétaires. Il m'est inutile de vous faire un rappel du contexte économique dans lequel les dépenses augmentent plus vite que les recettes. **Notre municipalité doit jongler entre prudence, efficacité, services, projets et avenir.**

Malgré ces enjeux, vos élus sont bien conscients des difficultés des ménages en période d'inflation. Pour cette raison, je proposerai, sans inquiétude au conseil municipal pour la 3ème année consécutive de ce mandat, de **ne pas augmenter l'imposition locale**. L'augmentation d'environ 7% que certains d'entre vous trouveront sur la taxe foncière ne sera donc pas de notre responsabilité. Elle est due à une **revalorisation des valeurs locatives** de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Toujours dans le cadre de la sobriété énergétique et du respect de l'environnement, nous prévoyons de passer à la **vitesse supérieure en matière d'éclairage public**. En effet, l'Etat soutient actuellement les projets relatifs à l'amélioration de ces systèmes pour l'année 2023. Vigy-Hessange a d'ores et déjà déposé son dossier.

Concernant les projets en cours, j'ai le plaisir de vous annoncer avoir signé avec les PEP LOR'EST les premières démarches permettant la construction d'**une micro-crèche de 12 places**. Sur l'autre versant de la vie, les procédures administratives pour les **Maisons Seniors** sont en cours. Elles nécessitent notamment une modification mineure de notre document d'urbanisme qui vous sera expliquée dans les pages qui suivent.

Le retour des beaux jours est aussi l'occasion de redécouvrir pour ceux qui ne le connaissent pas encore notre sympathique **marché hebdomadaire** qui se tient sur la place du village le vendredi de 16h à 19h.

En attendant de vous y rencontrer, **je vous souhaite un beau printemps.**

Sylvain WEIL

DOSSIER

- Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h 5h
- Carte nationale d'identité et passeport à France services Vigy

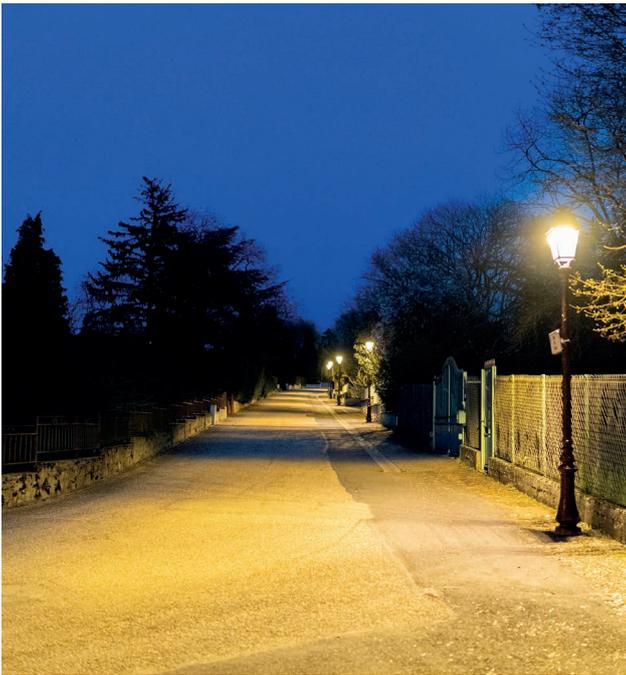
COMMISSIONS

- Modification du Plan Local d'Urbanisme et Enquête publique
- Requalification de la rue Saint-Léger

DIVERS

- Actualités
- Agenda
- Décès

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 23H À 5H



Comme évoqué dans l'édito de la précédente infolettre, l'augmentation des coûts de l'énergie a amené la commune à s'interroger sur l'éclairage public. En effet, notre village cumule un retard considérable sur ces équipements qui consomment énormément d'énergie. Nous nous sommes prémunis autant que possible dès 2020 en groupant nos achats d'énergie avec d'autres collectivités. Malgré cela, **l'ancienneté du parc engendre des surcoûts importants**. La municipalité souhaite ainsi concentrer l'éclairage en fonction de la présence majoritaire des utilisateurs et procéder à **une extinction entre 23h et 5h du matin**. Pour le moment, les axes principaux et le cœur du village ne sont pas concernés par cette coupure diurne. D'autres rues resteront aussi tout ou en partie **allumées pour des raisons techniques**. En effet, les coffrets de répartition ne correspondent pas à des rues mais à des groupes de luminaires. En parallèle de cette mesure d'extinction diurne, la commune sollicite **le Fonds Vert** (dispositif d'aides financières pour la transition écologique dans les territoires) afin de **rénover massivement son parc d'éclairage public**.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT À FRANCE SERVICES VIGY

Depuis janvier, la mairie de Vigy-Hessange et France services Vigy détiennent un dispositif de recueil pour les prises d'empreintes électroniques permettant de **finaliser les démarches de carte d'identité et passeport des administré(e)s**.

Pour une prise de rendez-vous, vous pouvez contacter France Services Vigy au 03 87 31 16 35 ou sur le site de la mairie <https://mairie-vigy.fr/>

A ce jour, **France Services Vigy a réalisé plus de 75 demandes**.



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) réglemente les occupations et utilisations du sol sur l'ensemble du territoire communal. Le PLU de Vigy-Hessange date de 2005 et n'a plus évolué depuis 2010.

La municipalité a donc engagé une modification sur des sujets et des objectifs multiples dans le but de :

- **permettre la réalisation d'un quartier seniors** et de logements collectifs allée du Pré Pignard et rue du Stade en adaptant le règlement écrit et le zonage ;
- **faire évoluer certaines règles du règlement écrit** comme la grille de stationnement, les règles afférentes aux équipements publics et d'intérêt collectif, aux clôtures, ... ;
- **réécrire certaines règles** dans le but de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

A ce titre, **une enquête publique aura lieu du mardi 11 avril 2023 à 8h30 au lundi 15 mai à 17h00 inclus**. Durant cette période, le projet de modification du PLU sera consultable en mairie ainsi que sur son site internet ; un cahier y sera tenu à la disposition du public.

Le Commissaire-enquêteur désigné tiendra également des permanences en mairie le 11 avril de 8h30 à 11h30, le 21 avril de 14h à 17h, le 26 avril de 14h à 17h et le 12 mai de 14h à 17h.

REQUALIFICATION DE LA RUE SAINT-LÉGER

Petite rue en sens unique connectant la place de l'Eglise à la rue de la Reine et à la rue du Presbytère, la rue Saint-Léger a fait l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux aériens menés en 2020 par l'ancienne municipalité. **L'état dégradé de l'espace public et la question de la sécurité routière** nécessite aujourd'hui de **réaménager cette rue**.

Les objectifs majeurs sont de :

- **résoudre le problème de sécurité des riverains** (vitesses excessives) par la réduction de la largeur de la voie en sens unique et la mise en place d'un stop au carrefour avec la rue du Presbytère ;
- **favoriser la sécurité des piétons** par la réalisation d'espaces dédiés correctement dimensionnés et matérialisés tout en veillant à disposer d'une offre en stationnement suffisante ;

- **améliorer la qualité paysagère de l'espace-rue** par le traitement des sols et l'intégration de poches végétales rythmant la rue.

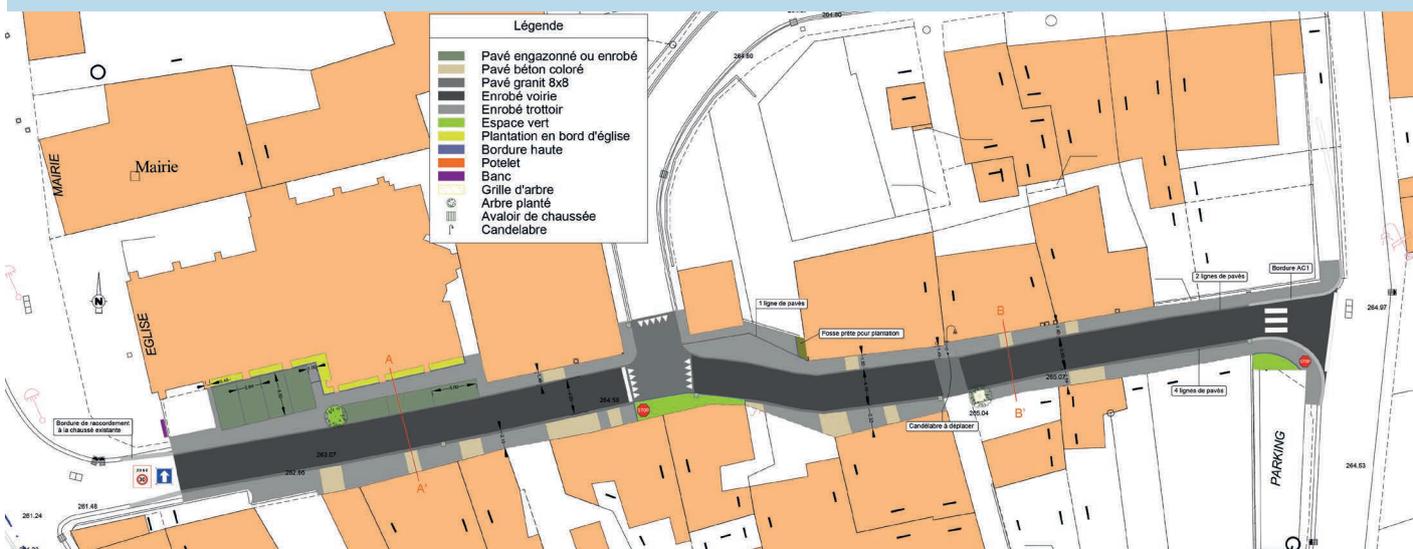
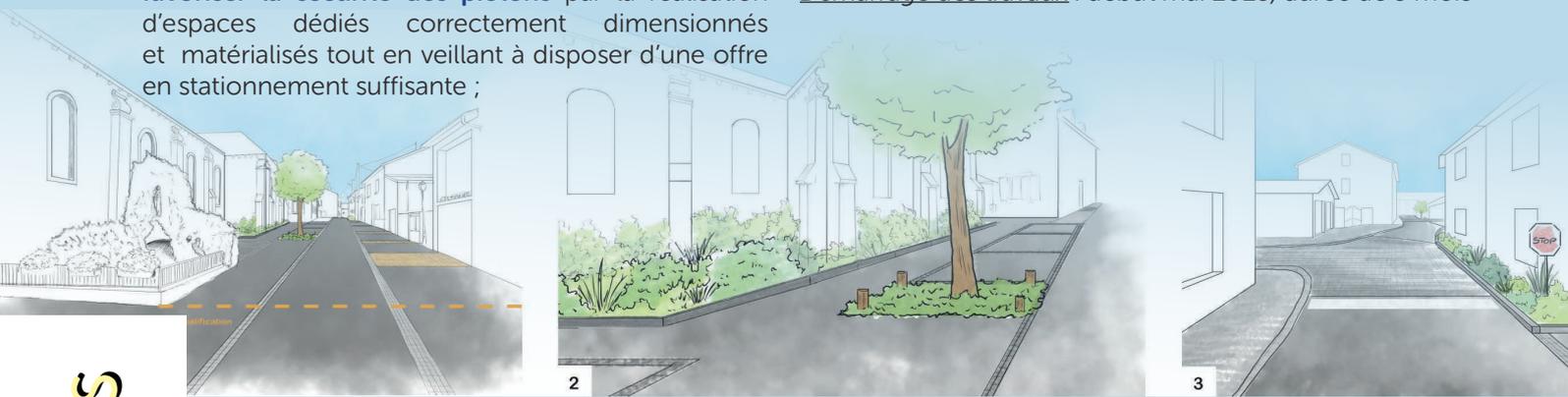
Une démarche participative a été menée en 2022 avec les habitants de la rue Saint-Léger ce qui a permis d'ajuster le projet en intégrant au mieux les besoins des usagers.

Maître d'Ouvrage : commune de Vigy

Maitre d'œuvre : SEBA (VRD) et INGAIA (paysagiste)

Marché de travaux attribué à l'entreprise STRADEST pour un montant de 205.891 € ttc dont une part subventionnable par AMISSUR

Démarrage des travaux : début mai 2023, durée de 3 mois



ACTUALITÉS

Le CMJ au parlement européen de Strasbourg

Le mercredi 18 janvier, les jeunes du CMJ ont été invités au parlement européen de Strasbourg où ils ont pu découvrir les locaux et leur architecture spectaculaire. Ils ont ensuite **participé à une réunion explicative du fonctionnement du parlement** et assisté à une séance captivante dans l'hémicycle.



Nettoyage de printemps

La journée nettoyage de printemps organisée par le CMJ a permis de passer un moment agréable d'éco-citoyenneté. Nos rues sont relativement bien entretenues par les habitants et par nos services techniques. **Petit effort encore à réaliser sur le civisme concernant les mégots encore trop nombreux et les déjections canines.** La matinée s'est terminée par une collation à la mairie afin de récompenser le courage de nos bénévoles !



Nouvel an chinois à l'école Wuxing Kung fu

Dimanche 5 février, Joy et Aurélien Meyer ont réuni l'école Wuxing Kung fu de Bousse et de Vigy, dans le gymnase de Bousse à l'occasion du Nouvel an chinois. Le spectacle a duré toute l'après-midi, nous faisant voyager à travers différents scénarii, réalisés par environ 300 élèves, ambiencés de son et lumières dans une salle affichant complet avec 1200 personnes. **Un grand bravo à toute l'équipe organisatrice ainsi qu'à l'ensemble des licenciés montés sur scène.** C'était un spectacle magnifique qui a demandé un travail colossal.



AGENDA

Dates à retenir



> **D'avril à juin - Installation scénographique par la compagnie Théatr'hal**

*Hommage à l'œuvre « Le vieil Homme et la Mer » d'Ernest Hemingway
À côté de la Mairie*



> **13.05 - Forest Jam Festival, 3ème édition**

Sur le terrain des Eclaireuses et Eclaireurs de France



> **19, 20 et 21.05 - Nouvel An Boukrave, 3ème édition**

ADEPPA



> **24.06 - Fête de la musique**

Place de l'église



> **25.06 - Braderie et Rock and roll**

Place de l'église

UNE PENSÉE POUR

HOMBOURGER Claude
PILLIERE Roland
BENEDICK Madeleine
HEMMER Géraldine
VAYER Thierry

qui nous ont quittés

